Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 453/2010 — Créé sur: 15.05.2017

Nom commercial: MIXOL® Nr. 8 Grün (Vert)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: MIXOL® Nr. 8 Grün (Vert)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Branche industrielle: Industrie Chimique
Industrie des peintures, des laques et des vernis
Industrie des matières plastique

Type d'utilisation: Préparation à base de pigments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société:

MIXOL-PRODUKTE
Diebold GmbH
Carl-Zeiss Str.17-19
73230 Kirchheim / Teck
Nº de téléphone: +49 (0)7021 950090
Nº de téléfax: +49 (0)7021 56030

Informations concernant la substance/ le mélange:

Division: Technologie
Nº de téléphone: +49 (0)7021 950090
E-mail: Technik@mixol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

00800-5121 5121 (24 h)
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, STIZ, Kurzwahl 145

1.5. Importateur en Suisse

Meffert AG Schweiz
Farben + Lacke
Oberebenestrasse 49
CH-5620 Bremgarten

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement CLP (Règlement(CE) N° 1272/2008 et amendements suivants):

Catégorie de danger	Symbole de danger	H-Phrases
---	---	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conforme au Règlement CLP (Règlement(CE) N° 1272/2008 et amendements suivants):

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

Etiquetage supplémentaire:

Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et
2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et
1,2-Benzisothiazolin-3-one.

Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Mélanges

Caractérisation chimique:

C.I. Pigment Green 7 et Ca-Carbonate en dispersion aqueuse contenant du Polyglycol et 1,2 Propandiol.

Composants dangereux:

Alcohols, C16-18 and C18-unsaturated, ethoxylated (10-14 EO)
Concentration: >= 6,2 - < 10,7 %
Numéro CAS: 68920-66-1
Numéro EG: 500-236-9

Classification GHS CE:

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3	H412

Amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl], produits d'alkylation avec l'acide chloracétique, sels de sodium
Concentration : >= 0,6 - < 3,2 %
Numéro CAS: 70851-07-9
Numéro CE: 274-923-4

Classification GHS CE:

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3	H412

n-Dodecanol
Concentration: >= 0,1 - < 1 %
Numéro CAS: 112-53-8
Numéro CE: 203-982-0
REACH – N° d'enregistrement en accord avec l'article 20(3): 01-2119485976-15, 01-2119485976-15-0000, 01-2119485976-15-0006, 01-2119485976-15-0007, 01-2119485976-15-0008, 01-2119485976-15-0009, 01-2119485976-15-0025

Classification GHS CE:

Irritation occulaire	Catégorie 2	H319
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H400
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 2	H411

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	1

Le texte des phrases H est mentionné à la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Indications générales:
Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:
Amener la victime à l'air libre.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact cutané:
En cas de contact avec la peau laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion:
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:
Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers:
Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Prescription:
Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:
Jet d'eau pulvérisée
poudre séche
dioxyde de carbone
mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction déconseillés:
Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:
Oxydes de carbone
Oxyde d'azote (NO_X)
Chlorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Données complémentaires:
Porter un équipement de protection adéquat.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement individuel de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Indications complémentaires:
Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation:
Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Prévention des incendies et des explosions:
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Données complémentaires:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.
Stabilité stockage:
36 mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune autre recommandation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle:

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acides siliciques amorphes	7631-86-9	VME	4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			

Valeurs DNEL / DMEL:
Acides siliques amorphes:
Numéro CE: 231-545-4
Numéro CAS: 7631-86-9

Voie d'exposition	Groupe de personnes	Durée de l'exposition/Effet	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets systémiques	4 mg/m^3	DNEL
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets locaux	4 mg/m^3	DNEL

Valeurs PNEC:
Les valeurs PNEC ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés:
Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).

Mesures générales de protection:
Porter un équipement de protection adéquat.

Protection respiratoire:
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains:
Caoutchouc nitrile
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité

Protection corporelle:
Porter un équipement de protection adéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Etat physique: liquide

Couleur:	vert
Odeur:	non précisé
Seuil olfactif:	non disponible
pH:	non déterminé
Point de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	approximativement 100 °C
Point d'éclair:	>100 °C
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	
Limite inférieure d'explosibilité:	non disponible
Limite supérieure d'explosibilité:	non disponible
Indice de combustion:	non applicable
Energie minimale d'inflamation:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non disponible
Densité relative:	non disponible
Solubilité dans l'eau:	miscible
Solubilité dans graisse:	non déterminé
Coefficient de partage n-Octanol/eau (log Pow):	non applicable
Température d'inflammation:	non déterminé
Décomposition thermique:	>100 °C
Viscosité (dynamique):	non déterminé
Viscosité (cinématique):	non déterminé
Propriétés explosives:	Selon la réglementation UE Santé/Travail: Non
Propriétés comburantes:	non applicable

9.2. Autres informations

Masse volumique:	1,22 g/cm^3 (20 °C)
Densité apparente:	non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stable.

10.4. Conditions à éviter
Aucun(e) à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles
donnée non disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	donnée non disponible
Toxicité dermale aiguë:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation:	donnée non disponible

Irritation primaire cutanée:	Pas d'irritation de la peau (Lapin) Méthode: OCDE ligne directrice 404 Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Irritation oculaire:	Pas d'irritation des yeux (oeil de lapin) Méthode: OCDE ligne directrice 405 Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Sensibilisation:	donnée non disponible
Toxicité par administration répétée:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité génétique in vitro:	donnée non disponible
Evaluation de la mutagénicité:	Pas d'information disponible.
Evaluation de la cancérogénicité:	Pas d'information disponible.
Evaluation de la toxicité pour la reproduction:	Pas d'information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	donnée non disponible
Danger par aspiration:	donnée non disponible
Information basée sur le composant:	n-Dodecanol:
Toxicité orale aiguë:	DL50 > 2000 mg/kg (Rat) Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité dermale aiguë:	DL50 8.000 - 12.000 mg/kg (Lapin) Méthode: OCDE ligne directrice 402
Toxicité aiguë par inhalation:	CL50 > 71 mg/l (1 h, Rat) Méthode: test interne Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.
Irritation primaire cutanée:	Pas d'irritation de la peau (4 h, Humain) Méthode: OCDE ligne directrice 404 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Irritation oculaire:	Irritation des yeux (24 h, oeil de lapin) Méthode: OCDE ligne directrice 405 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Sensibilisation:	non sensibilisant (Cochon d'Inde) Méthode: OCDE ligne directrice 406 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Toxicité par administration répétée:	Voie d'administration: par voie orale (alimentation) NOAEL: 2.000 mg/kg (Temps d'exposition : 41-45 d (m), 54 d (f), Fréquence du traitement: continuous in the diet, Dose: 100 - 500 - 2000 mg/kg, Rat, mâle et femelle) Méthode: OCDE ligne directrice 422 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Toxicité génétique in vivo:	Test du micronoyau Souris (mâle et femelle) par voie orale (gavage) single administration 5000 mg/kg Cellules de moelle osseuse Méthode: OCDE ligne directrice 474 Source: European Chemicals Agency (ECHA) négatif
Toxicité génétique in vitro:	Type de test: Test de Ames Système de test: Salmonella typhimurium Concentration: 0,5 - 500 µg/plate Activation métabolique: avec et sans Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471

	Source: European Chemicals Agency (ECHA) Type de test: Test d'aberration chromosomique in vitro Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois Concentration: 0,1 - 500 µg/ml Activation métabolique: avec et sans Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 473 Source: European Chemicals Agency (ECHA) Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.
Evaluation de la mutagénicité:	Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit est considéré comme non mutagène.
Evaluation de la cancérogénicité:	N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Toxicité pour le développement/ tératogénicité:	Voie d'administration: par voie orale (alimentation) NOAEL: 2.000 mg/kg (Fréquence du traitement: continuous in diet, Dose: 100 - 500 - 2000 mg/kg, Rat, mâle et femelle) NOAEL (maternel): 2.000 mg/kg (Fréquence du traitement: continuous in diet, Dose: 100 - 500 - 2000 mg/kg, Rat, mâle et femelle) Méthode: OCDE ligne directrice 422 Source: literature
Toxicité pour la reproduction/fertilité:	étude sur une génération Vois d'administration: par voie orale (alimentation) NOAEL Génération parent: 2.000 mg/kg (Temps d'exposition: 41-44 d (m), 54 d (f), Fréquence du traitement: continuous in diet, Dose: 100 - 500 - 2000 mg/kg, Rat, mâle et femelle) NOAEL Génération F1: 2.000 mg/kg (Temps d'exposition: 41-44 d (m), 54 d (f), Fréquence du traitement: continuous in diet, Dose: 100 - 500 - 2000 mg/kg, Rat, mâle et femelle) Méthode: OCDE ligne directrice 422 Source : literature
Evaluation de la toxicité pour la reproduction:	Il n'est pas attendu de toxicité pour la reproduction
Evaluation de la tératogénicité:	Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:	Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:	Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Danger par aspiration:	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations relatives au produit lui-même:

Toxicité sur poissons:	donnée non disponible
Toxicité sur poissons (chronique):	donnée non disponible
Toxicité sur daphnies:	donnée non disponible

Toxicité sur algues:	donnée non disponible
Toxicité sur bactéries:	donnée non disponible
Information basée sur le composant:	n-Dodecanol:
Toxicité sur poissons:	CL50 1,01 mg/l (96 h, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)) Méthode: EPA Source: literature
Toxicité sur les poissons (chronique):	non requis
Toxicité sur daphnies:	CE50 0,765 mg/l (48 h, Daphnia magna (Grande daphnie)) Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Toxicité sur les daphnées (Chronique):	NOEC 0,014 mg/l (21 d, Daphnia magna (Grande daphnie)) Essai analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Source: European Chemicals Agency (ECHA)
Toxicité sur algues:	CE50 (Taux de croissance) 0,66 mg/l (72 h, Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Source: European Chemicals Agency (ECHA) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité sur bactéries:	CE0 > 10.000 mg/l (0,5 h, Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)) Méthode: DIN 38412 T.27 Source: European Chemicals Agency (ECHA) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour les organismes du sol:	L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
Toxicité sur les plants terrestres :	L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
Toxicité pour les autres organismes affectés par l'environnement:	L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
Toxicité pour les sédiments:	L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations relatives au produit lui-même:

Biodégradabilité:	donnée non disponible

Information basée sur le composant:
Amides de coco, N-[(diméthylamino)-3 propyl], produits d'alkylation avec l'acide chloracétique, sels de sodium

Biodégradabilité :	Facilement biodégradable.
Information basée sur le composant:	n-Dodecanol:
Biodégradabilité:	79 % (28 d, diminution du COD (carbone org. dissous)) Facilement biodégradable. Méthode: OCDE ligne directrice 301D Source: European Chemicals Agency (ECHA)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations relatives au produit lui-même:

Bioaccumulation :	donnée non disponible
Information basée sur le composant:	n-Dodecanol:
Bioaccumulation :	Facteur de bioconcentration (BCF): 3.801

Méthode: calculée
Source: literature

12.4. Mobilité dans le sol

Informations relatives au produit lui-même:

Comportement dans les compartiments de l'environnement: donnée non disponible

Information basée sur le composant: n-Dodecanol:

Transport et distribution entre les compartiments de l'environnement: Adsorption/Sol (eau - sol)
log Koc: env. 4,25
Méthode: autre
Source: literature

Comportement dans les compartiments de l'environnement : non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations relatives au produit lui-même:

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information basée sur le composant: n-Dodecanol:

La substance n'est pas identifiée comme une substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Informations relatives au produit lui-même:

Informations écotoxicologiques complémentaires: donnée non disponible

Information basée sur le composant: n-Dodecanol:

Informations écotoxicologiques complémentaires: Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Emballage non nettoyé:

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. à 14.5.

ADR:	Marchandise non dangereuse
ADN:	Marchandise non dangereuse
RID:	Marchandise non dangereuse
IATA:	Marchandise non dangereuse
IMDG:	Marchandise non dangereuse

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composés organiques volatils: La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Remarques: De par sa composition, le produit ne contient pas de composants COV tels que définis dans l'ordonnance suisse relative aux COV.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique (CSA) n'est pas encore disponible pour la substance ou pour les composants de la préparation décrites pour ce produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

Liste du texte des mentions de danger indiquées à la section 3 (phrases-H):

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxicité pour le organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.

Variation par rapport à la version précédente:

Nouvelle version.

Légende

AND	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses pas voies routières
AOX	Composés organiques halogénés adsorbables
CAS	Chemical Abstracts Service
DMEL	Niveau dérivé à effet minimum (substances génotoxiques)
DNEL	Niveau sans effet dérivé
CE50	Moyenne de la concentration maximale effective
GHS	Système général harmonizé
IATA	Association International du Transport Aérien
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
CL50	Concentration létale, 50 %
DL50	Dose létale 50 %
MARPOL	Convention International pour la Prévention de la Pollution par les Navires
NOAEC	Concentration Sans Effet Nocif Observé
NOEAL	Dose Sans Effet Nocif Observé
NOEC	Concentration Sans Effet Observé
OEL	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistantes, Bioaccumulables, Toxiques
PEC	Concentration Prévisible dans l'Environnement
PNEC	Concentration Prévisible Sans Effet
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques
RID	Règlement International de Transport Férroviaire des Substances Dangereuses
SVHC	Substances Extrêmement Préoccupantes
vPvB	très Persistante et très Bioaccumulable

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effecteur. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation `écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappelent les instructions essentielles relatives aux produits concernes, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.